

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire 2015

3 évolutions majeures

Lundi 8 juin 2015, l'Assemblée générale de l'Association était précédée d'une Assemblée générale extraordinaire. À cette occasion, trois modifications des statuts de l'Association ont été approuvées.

1 UN NOUVEAU NOM POUR L'ASSOCIATION

Depuis le 1^{er} janvier et la création de la Métropole de Lyon, le périmètre d'action de l'Association ne couvre plus uniquement le territoire du Rhône. Dans ce contexte, les adhérents ont approuvé lors de l'Assemblée générale extraordinaire le changement de nom de l'Association. Depuis le 31 août, l'Adapei du Rhône est devenue l'Adapei 69.

2 UNE DÉFINITION PLUS LARGE DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Depuis quelques années maintenant, le champ d'intervention de l'Association tend à s'élargir pour s'adapter aux nouveaux besoins des personnes handicapées, et plus globalement à des publics différents, avec une proportion croissante des personnes avec autisme et des personnes handicapées psychiques. La version modifiée des statuts de l'Association propose désormais une nouvelle définition des personnes (enfants, adolescents, adultes) en situation de handicap mental qu'elle accompagne. Ainsi, l'expression « en situation de handicap mental » qualifie « les personnes ayant un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives, ainsi que des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse de déficience intellectuelle, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale et parfois de handicap psychique ».

3 UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

L'Assemblée générale extraordinaire 2015 marque un nouveau cap en matière de représentation des personnes handicapées mentales accompagnées, puisque ces dernières pourront désormais adhérer et être membres actifs de l'Association. Pour ce faire, elles devront, au même titre que les autres membres actifs :

- faire acte de candidature en remplissant un bulletin d'adhésion,
- adhérer aux statuts et règlement général de l'Adapei 69,
- être à jour de cotisation.

Elles pourront également être éligibles aux fonctions d'administrateur.

Surtout, ce statut de membre actif leur permettra de participer pleinement à l'action de l'Association, en disposant d'une voix délibérative lors de l'Assemblée générale et ainsi de mieux représenter la parole des personnes en situation de handicap mental.



FOCUS



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Nouveau nom : mode d'emploi

Le changement de nom de l'Association s'accompagne naturellement d'une évolution du logotype. Ce nouveau logo conserve les mêmes composantes graphiques (couleurs et typographies) que le logo actuel, bien identifiées par les acteurs du médico-social et l'ensemble de nos partenaires. Il est composé du nouveau nom « Adapei 69 », complété de manière systématique par la mention « Métropole de Lyon et Rhône »



Assemblée générale ORDINAIRE 2015

UN GRAND MERCI

L'équipe d'animation du Foyer d'hébergement Le Verger (Caluire-et-Cuire) a prêté main forte au service de l'Action associative pour l'organisation de la soirée. Merci donc à Olivier, Annie, Didier, Éric, Alexandre, Arnaud, Grégory et Pierre-Yves.

L'équipe d'animation du Verger propose des interventions pour organiser des soirées au sein des établissements de l'Adapei 69.

N'hésitez pas à les solliciter :
verger@adapei69.fr



UNE PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE !

Lundi 8 juin, l'Assemblée générale de l'Association, la dernière sous la bannière « Adapei du Rhône », faisait salle presque comble avec plus de 200 personnes réunies, dont un nombre significatif de personnes en situation de handicap mental.

1. Les adhérents présents ont élu leurs nouveaux représentants au Conseil d'administration

2. Marie-Laurence Madignier, Présidente, Hervé Ellul, Commissaire aux comptes, Philippe Nicot, Directeur général et Bruno Le Maire, Secrétaire général



Après une ouverture par Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69, aux côtés d'Olivier Rodriguez, résident au Foyer d'hébergement Le Verger, les différents rapports de l'année écoulée ont été présentés :

- rapport moral par Marie-Laurence Madignier,
- rapport d'activité statutaire par Bruno Le Maire, Secrétaire général,
- rapport de l'Action associative par Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative et familiale, et Michel Verdier, membre du Bureau en charge de l'Action familiale,
- rapport de l'action gestionnaire par Philippe Nicot, Directeur général,
- rapport financier et de gestion par André Dotte, Trésorier,
- rapport des comptes par Hervé Ellul, Commissaire aux comptes.

3. Renée Mériaux, Vice-Présidente, et Michel Verdier, administrateur en charge de l'action familiale, ont accueilli sur scène Volkan, Florian et Arnaud (Team Moto Hand'urance) et Marie-Laure Chapuis (Ciné-ma Différence) à l'occasion de la présentation du rapport de l'Action associative.

4. Marie-Laurence Madignier, Présidente, et Olivier (Foyer d'hébergement Le Verger) ont prononcé un discours introductif à deux voix.

5. L'équipe d'animation du Verger au complet



Téléchargez l'intégralité
du Rapport annuel 2014
sur www.adapei69.fr ou
demandez-le au 04 72 76 08 88.

Rapport moral 2014

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente



Il y a un an était adopté le projet d'orientations 2014-2016, qui a constitué toute cette année la feuille de route du Conseil d'administration et du Bureau, tout comme celle du Directeur général et des professionnels de l'Association. Le rapport moral 2014 s'articule autour des cinq axes développés dans ce projet d'orientations.

LE PARCOURS DE VIE

Le diagnostic permet d'affiner l'accompagnement proposé à chacune des personnes en situation de handicap, et cet accompagnement lui permet d'exprimer le meilleur de ses potentialités. Des bases ont été posées cette année afin que parents et professionnels puissent mieux se saisir de ce diagnostic et de l'évaluation fonctionnelle en lien, via :

- un travail de sensibilisation et l'organisation d'une soirée spéciale d'information (lire p10),
- un projet d'équipe mobile de diagnostic pour personnes avec autisme (proposition déposée auprès de l'ARS Rhône-Alpes dans le cadre du 3^e plan autisme).

LE SOIN ET L'HYGIÈNE DE VIE

L'alimentation, comme la question médicale, a une importance majeure dans le parcours de santé des personnes que nous accompa-



gnons, elle contribue tant à l'hygiène de vie qu'à la lutte contre l'obésité, source d'occupation et d'apprentissage à l'autonomie. Cette thématique a donné lieu à la création d'un groupe de travail réunissant parents et professionnels.

LE TRAVAIL, L'AUTONOMIE ET L'APPRENTISSAGE

Plus d'un tiers des personnes handicapées mentales accueillies par l'Adapei 69 sont des travailleurs en Esat. Leur maintien au travail nécessite une attention permanente. La Filière Travail protégé et adapté a élaboré un plan d'actions stratégique, visant à valoriser le travail des personnes handicapées en favorisant les transitions aux périodes charnières de la vie de ces personnes : le

passage de l'IMPro à l'Esat et le passage à une activité moins fatigante, lorsque les capacités tendent à décliner.

ÉVALUATION ET QUALITÉ

Les évaluations internes et externes, menées au sein de l'ensemble des établissements de l'Association, ont fait émerger des axes d'amélioration, intégrés dans les projets d'établissement. L'Association met désormais tout en œuvre pour développer et suivre les plans d'amélioration continue de la qualité et faire naître des synergies.

L'ACTION FAMILIALE

Un accent particulier a été mis cette année sur la participation des grands frères et sœurs, avec l'organisation de portes ouvertes dans les Esat Jacques Chavent et La Courbaisse à Lyon, pour accueillir les fratries des travailleurs handicapés.



Rapport de l'action gestionnaire

Par Philippe Nicot, Directeur général



Soucieuse de s'adapter aux nombreuses évolutions du secteur, aux contraintes budgétaires et surtout aux évolutions des besoins et attentes des personnes en situation de handicap mental, l'Adapei 69 a notamment avancé en 2014 sur trois sujets à forts enjeux pour les années présentes et à venir :

- **L'orientation des jeunes de plus de 20 ans accueillis en IME** : mise en place d'un groupe de travail pour proposer des solutions adaptées,
- **L'accompagnement des personnes avec autisme**, avec un panel de solutions proposées auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, dans le cadre du 3^e plan autisme, qui aboutira prochainement à la création de 8 places supplémentaires à l'IME L'Oiseau Blanc (Décines) et 9 places au Sessad Alliance (Lyon 5^e).
- **La meilleure prise en compte de problématiques liées à l'hébergement**, telles que le vieillissement, la prise en charge des troubles psychiques, l'autonomie, la vie affective et sexuelle, le soin : création d'une Filière Habitat et vie sociale, pour compléter les trois filières déjà existantes (Enfance et adolescence, Travail protégé et adapté, Accompagnement médicalisé).

Rapport de l'action associative

Par Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative et familiale, et Michel Verdier, membre du Bureau en charge de l'Action familiale

Parmi les actions de l'année 2014 mises en lumière à l'occasion de l'Assemblée générale, deux ont été présentées aux côtés des principaux protagonistes. Retour en images !

Aux côtés de Michel Verdier, Marie-Laure Chapuis, bénévole et principale coordinatrice des séances Ciné-ma Différence, revient sur cette belle expérience. En 2014, trois séances ont permis de de très nombreuses personnes avec des troubles du comportement de « se faire une toile », comme tout le monde, encadrées par des bénévoles. Ciné-ma différence a confirmé son succès en 2015.



Vous la connaissez tous désormais : l'aventure Team Moto Hand'urance, Victoire régionale de l'accessibilité en 2014, a permis à 9 travailleurs de l'Esat Léon Fontaine de rejoindre les paddocks de Magny-Cours en tant qu'équipe technique, le temps d'une course de moto nocturne. Trois d'entre eux, Arnaud, Florian et Volkan, sont montés fièrement sur la scène de l'Assemblée générale aux côtés de Renée Mériaux, pour revenir sur cette participation mémorable.

2014 EN ACTIONS !

> FOCUS QUALITÉ

Si les évaluations internes et externes constituent une obligation réglementaire pour le renouvellement des autorisations de fonctionnement des établissements, elles sont surtout un outil essentiel et dynamique d'amélioration de la qualité des réponses de l'Association aux besoins des personnes accompagnées.

En 2014 :

- Pilotage de la démarche par le Copil qualité associatif et les Copils des établissements (avec des représentants des familles, à tous les niveaux)
- 46 rapports transmis par l'Adapei 69 aux autorités compétentes, (ARS et Conseil général)
- Recrutement d'une Référente qualité
- Élaboration de plans d'action transversaux par filière

> FOCUS TRAVAIL

Dans le cadre des réflexions de la Filière Travail protégé et adapté, trois groupes de travail ont vu le jour en 2014 :

- **Val'Pro** - Accompagner le projet professionnel des travailleurs
- **Dynami't** - Favoriser l'expression des travailleurs et dynamiser les équipes encadrantes
- **Hantreprenre** - Optimiser l'activité économique des Esat et Entreprises adaptées.



Travaux et projets réalisés en 2014

Les extensions ou créations qui ont vu le jour en 2014 vont de pair avec une volonté d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé aux personnes en situation de handicap mental



IME L'OISEAU BLANC (DÉCINES)

> Juillet 2014

Une salle multi-activités mitoyenne à l'IME, pour des activités sportives, de loisirs ou festives.

ESAT LA GOUTTE D'OR (MEYS) > Septembre 2014

Extension de 1 900 m² de la surface de l'Esat : ateliers de production, cuisine et salle de restauration, bureaux.



RÉSIDENCE SANTY (LYON 8^e) > Octobre 2014

Un nouveau bâtiment pour accueillir les résidents des Foyers Les Châtaigniers, Le Bois Galant, Le Grand Large (en partie) l'Accueil de jour du Grand Large (avec augmentation du nombre de places), une partie du SAVS St Nestor et du SAVS Lyon 8.



PÔLE D'ACTIVITÉS ET D'APPRENTISSAGE PERCE NEIGE (THIZY-LES-BOURG) > Octobre 2014

Accueillant entre autres les activités de l'IMPro Perce Neige, le nouveau pôle est composé de cinq salles de classe, cinq ateliers de pré-apprentissage, une salle de sport et une salle de psychomotricité.



Projets à suivre



FOYER D'HÉBERGEMENT JODARD (THIZY)

Reconstruction du bâtiment sur le terrain faisant face au foyer actuel.

> Livraison : 2^e semestre 2015



IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE (SAINT-PIERRE)

Reconstruction de l'IME sur un nouveau site à Saint-Pierre, en remplacement des deux lieux d'accueil existants à St-Cyr aux Monts d'Or et Toussieu, et extension du nombre de places à 36 places (réparties sur /accueil séquentiel /accueil temporaire/accueil de jour/internat)

> Livraison : Décembre 2015



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ LA ROSE DES SABLES (BOIS D'INGT)

Reconstruction du bâtiment sur le terrain jouxtant le bâtiment actuel et extension du nombre de places à 48 places + 2 places en hébergement temporaire et 4 places d'accueil de jour médicalisé.

> Livraison : Août 2016



Mais aussi...

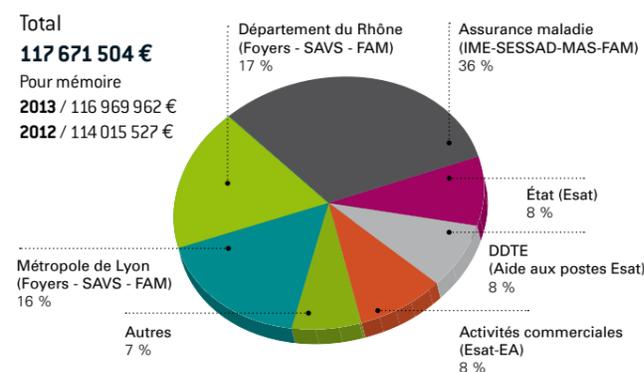
> Nouveau Centre d'accueil de jour de Parilly et déménagement du CAJ sur les sites du Génie et de l'Esat Jacques Chavent (Vénissieux)

> Extension de la section autiste de l'Esat La Goutte d'Or et du Foyer d'hébergement (Meys)

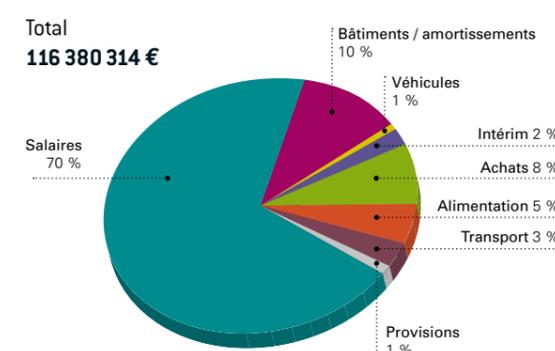
> Reconstruction de l'IME Les Sittelles (Caluire-et-Cuire)

Chiffres clés 2014

ORIGINE DES RESSOURCES



ORIGINE DES DÉPENSES



Rapport de gestion 2014

Par André Dotte, Trésorier

Le résultat de l'exercice 2014 est un excédent de 1 291 190 €. Cependant la reprise annoncée des produits des amendements Creton pour 1 495 253 € par l'ARS nous amènera à constater un déficit de 204 063 €.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

- **Places occupées au 31/12/2014** : 2 865, soit 2 325 personnes physiques accueillies (une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements).
- **Journées réalisées en 2014** : 708 848, soit 32 244 de plus qu'en 2013.
- **Évolution des agréments** liée à l'ouverture de la Résidence Santy (Lyon 8^e) et les fermetures transferts simultanés des Foyers d'hébergement Le Bois Galant et Les Châtaigniers, de l'Accueil de jour Le Grand Large, des SAVS L'Étape et Lyon 8^e. Les SAVS sont répartis entre le SAVS de la Résidence Plurielle (Tassin-la-Demi-Lune) et la Résidence Santy.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

- **Total des ressources** : 117,61 M€, soit une progression de 0,6 % par rapport à 2013.
- Les prix de journées et dotations globales, ARS et Conseil général représentent près de 76,5 % des ressources.
- Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.
- L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux Esat et aux EA par l'État.

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

- **Du fait de l'ouverture en année pleine de la Résidence Plurielle, les dépenses ont une augmentation plus forte qu'à périmètre constant, pour atteindre 116 380 K€.**
- Les dépenses de personnel constituent le poste principal de dépenses avec 80 528 K€, soit plus des deux tiers du total. Le second poste concerne les bâtiments, (amortissements, loyers, intérêts d'emprunts, maintenance, etc.) avec 10 % du total des dépenses. Les autres postes significatifs sont les achats pour 8 %, l'alimentation 5 % et les transports 3 %.
- Les principaux investissements de 2014 concernent la mise en fonctionnement du nouveau bâtiment de l'Esat La Goutte d'Or à Meys pour 2 967 K€ et la salle multi-activités de l'IME L'Oiseau Blanc à Décines pour 418 K€. L'acquisition de matériel reste stable, à hauteur de 794 K€, les dépenses pour les cuisines ont augmenté et sont de 286 K€, (ouverture du Complexe Santy et de l'extension de l'Esat La Goutte d'Or).
- Les achats de véhicules baissent cette année, 290 K€ au lieu de 438 K€.
- Aucun nouvel emprunt sur l'exercice 2014.
- On recense 1 827 personnes présentes dans l'effectif salarié au 31 décembre 2014, hors travailleurs handicapés, ce qui correspond à 1 614 équivalents temps plein. La progression de + 1,6 % par rapport à 2013 correspond à l'ouverture de la Résidence Plurielle.

BILAN ACTIF

- Les constructions augmentent de 3 933 K€ sur 2014, avec la mise en fonctionnement de l'extension de l'Esat La Goutte d'Or et la salle multi-activités de l'IME l'Oiseau Blanc et réduisent donc les immobilisations en cours du même montant.
- Les créances augmentent de 159 K€ sur l'activité commerciale, ainsi que la créance auprès de l'Agence de services et de paiements de 1 078 K€ au 31 décembre 2014.
- Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 20 147 K€, en augmentation de 1 038 K€ du fait d'une restructuration des placements : transfert de livrets d'épargne vers des contrats de capitalisation.

BILAN PASSIF

- La modification de la structure des fonds associatifs provient de corrections de comptes à comptes plus conformes au plan comptable en vigueur demandées par le commissaire aux comptes.
- Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 791 K€ au 31 décembre 2014.
- Provisions pour risques et charges : + 310 K€ en 2014 (transport ARS, retraite, congés payés et litiges principalement).
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : + de 751 K€, soit +18 % (chantiers en cours sur 2014).
- Autres dettes : - 183 K€ suite à la régularisation des APL avec le Conseil général pour le compte des résidents.

Orientations 2015

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente



Au-delà de la poursuite des actions engagées en 2014 et qui ont été présentées tout au long de l'Assemblée générale, l'Adapei 69 mettra en 2015 l'accent sur six orientations.

1/ MÉTROPOLE DE LYON ET DÉPARTEMENT DU RHÔNE

> Tisser des partenariats solides avec les nouvelles collectivités

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle organisation territoriale est en place sur le périmètre d'intervention de l'Association.

À nous désormais de tisser de nouveaux liens et mettre en place les modalités de travail adéquates, avec un accent particulier sur deux situations qui revêtent un caractère d'urgence :

- les jeunes adultes de plus de 20 ans, dits « amendement Creton », maintenus en établissement pour enfants faute de places disponibles dans le secteur adulte,
- les personnes handicapées vieillissantes, dont les besoins spécifiques font qu'elles se trouvent peu à peu décalées par rapport aux caractéristiques des structures qui les accueillent.

2/ PARCOURS DE VIE

> Faire vivre en interne la Filière Habitat et vie sociale

Avec la création de cette nouvelle filière, les responsables d'établissements d'hébergement ou des services d'accompagnement à la vie sociale travaillent ensemble pour :

- réfléchir à leurs pratiques,
- mieux partager leurs innovations,
- progresser dans l'amélioration du parcours de chaque personne,
- mieux faire correspondre l'accompagnement aux besoins, notamment sur les questions de l'intergénérationnel, le parcours de soins, la vie affective et sexuelle, le développement de l'accueil séquentiel,
- imaginer des solutions individualisées et évolutives pour répondre à la demande des personnes handicapées et de leur famille de vivre le plus possible une vie autonome « en milieu ordinaire ».



3/ TRAVAIL

> Valoriser l'activité des travailleurs handicapés

Une collaboration est engagée avec le réseau de travail adapté dans la région Rhône-Alpes (Gesat), pour mettre en œuvre une véritable évaluation des compétences et construire un parcours de formation et de travail.

Et pour permettre à nos Esat et Entreprises adaptées de poursuivre leur dynamique commerciale et de fournir le travail adapté dont les travailleurs ont besoin, une marque commune a été créée : Oseat (voir p.36). Elle offrira de façon beaucoup plus lisible à nos partenaires et clients un portail unique, signe de la synergie entre ces établissements. Un site Internet commun, en cours de finalisation, sera la première réalisation de cette démarche.

4/ DOULEUR ET FIN DE VIE

> Prévenir des moments critiques en santé

Cela fait plusieurs années que nous progressons vers une prise en charge plus globale de la santé des personnes que nous accueillons, sans nous focaliser sur la seule prise en charge du handicap intellectuel ou psychique.

Avec leur avancée en âge, ces questions prennent plus d'importance, qu'il s'agisse du volet médical ou de l'accompagnement au quotidien.

Dans le cadre des Rencontres de l'Adapei 69, deux journées d'information et de formation réuniront prochainement professionnels et familles autour de questions fondamentales :

- la douleur, le 24 septembre 2015 (lire actualité p.7),
- l'accompagnement en fin de vie, le 28 janvier 2016.



5/ PARTICIPATION

> Poursuivre la mise en place d'outils donnant la parole aux personnes handicapées mentales

Nous achevons un cycle de mandats des Conseils de la vie sociale (CVS), où nous avons souhaité, comme le préconise la loi de 2005, donner une réelle place aux représentants handicapés des résidents, sous forme de co-présidence le plus souvent.

Avec notamment le développement de l'usage du « Facile à lire et à comprendre » au sein des établissements et dans différents supports de communication, nous poursuivons de manière déterminée cette volonté de construire avec les personnes que nous accompagnons les outils leur permettant d'échanger et s'exprimer.



Enfin, comme toujours, donnons à l'action familiale les moyens de son ambition de proximité en mobilisant autour de l'Association de nouveaux parents et de nouveaux amis pour contribuer tous ensemble à construire une société plus accueillante pour les enfants et adultes en situation de handicap mental. C'est là que réside et que résidera demain encore notre force.

6/ ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

> Rétablir les conditions d'un fonctionnement pérenne de l'association

Situation inédite depuis de nombreuses années, le résultat financier est cette année négatif*, après une dégradation depuis 2 ou 3 ans. Les causes en sont identifiées, certaines sont liées à une faiblesse de financement qui ne prend pas en compte la nature de certains accompagnements ainsi qu'à la baisse des financements opérée en 2012 par le Conseil général du Rhône et dont l'effet s'est fait ressentir fortement cette année. Des mesures correctives de gestion s'imposent et sont en cours de réflexion, pour assurer la pérennité de l'Association et sa dynamique au profit des personnes handicapées, celles accueillies aujourd'hui, mais aussi toutes celles qui frappent à la porte de l'Adapei 69 et qui sont sans solution.

* Déduction faite des recettes exceptionnelles « Creton » qui ne peuvent être considérées comme des recettes pérennes.

Composition du Conseil d'administration

Elections de l'Assemblée générale du 8 juin 2015

Administrateurs élus à titre personnel

Pierre-Marie Belbenoit-Avich*, Henri Clerc, Marjolaine Chevalier, Jean-Claude Decourt*, Raymonde Dominiak*, André Dotte, Dominique Gerbes*, Emmanuel Goutagny, Bruno Le Maire, Marie-Laurence Madignier, Renée Mériaux, Catherine Morey, Marie-Noëlle Oudin-Rollet, Patrick Puvvis de Chavannes, Laurence Regard, Nathalie Reynaud, Jean-Claude Rivard, Charles-Henry Savary de Beauregard, Benoit Tesse, Michel Verdier.

* Nouveau membre

Administrateurs représentant les associations affiliées

Annie Laurent, Association des handicapés du Sud Ouest Lyonnais

Marie-Hélène Margueritte, Association de gestion des instituts du Haut Beaujolais AGIHB

Odette Rivoire, Association des handicapés des Monts du Lyonnais AHML

Membre d'honneur

Jacques Madignier

Direction générale

Philippe Nicot, Directeur général

Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative

Valérie Caralp-Faurot, Directrice des ressources humaines

Christèle Dumas, Directrice administrative et financière

Directeurs de territoire

Vincent Charrassin, Lyon Est

Michel Matricon, Lyon Ouest

Patrice Rongeat, Rhône Ouest

Composition du bureau

Élections Conseil d'administration du 9 juin 2015

Présidente

Marie-Laurence Madignier

Vice-présidente à l'Action associative et familiale

Renée Mériaux

Vice-président à la gestion

Jean-Claude Rivard

Secrétaire général

Bruno Le Maire

Secrétaire générale adjointe

Laurence Regard

Trésorier

André Dotte

En charge de l'Action familiale

Michel Verdier

Membres de la direction générale

Philippe Nicot, Directeur général

Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative

BIENVENUE à nos nouveaux administrateurs

Pierre-Marie Belbenoit-Avich



Conservateur en chef de bibliothèque retraité, Pierre-Marie Belbenoit-Avich est membre du Copil Evaluation interne de la MAS Soleil et a été membre du CVS de la MAS. Son fils François est accueilli à la MAS Soleil.

Jean-Claude Decourt



Jean-Claude Decourt est Directeur de recherche émérite au CNRS. Il a été membre du CVS à l'IME Les Sittelles et participe également au groupe de travail sur la question des vacances pour personnes polyhandicapées. Il est par ailleurs administrateur de l'Association Les Amis de la Fondation OVE. Son fils Sylvain est accueilli à la MAS Robert Ramel (OVE).

Raymonde Dominiak



Enseignante retraitée, Raymonde Dominiak est très active dans le milieu associatif, puisqu'elle a été administratrice dans plusieurs associations telles que l'Adapei 60 (Oise), le Secours populaire... Son fils Simon est à la recherche d'un Esat.

Dominique Gerbes



Mère au foyer, Dominique Gerbes est déjà impliquée dans la vie de l'Adapei 69, puisqu'elle est membre de la Commission sensibilisation et scolarisation. Sa fille Emma est accompagnée à l'IME Les Primevères, dont elle est membre du Conseil de la vie sociale (CVS).

●.....●

Nous remercions vivement Igor Delahaye, administrateur sortant, pour son engagement durant plusieurs années au sein du Conseil d'administration de l'Association.